Geo Roy

L'OUEST CANADIEN.

Vol. 2. EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1899. No. 31.

AVIS

Nous prions nos lecteurs et abonnés de nous faire parvenri au plus tôt le prix de leur abonnement de 1898, s'ils ne l'ont pas encore payé, et aussi celui de 1899 qui est maintenant dû. Ils nous rendront un grand service et nous permettront ainsi de continuer l'œuvre que nous nous sommes donnée à accomplir le rapatriement des canadiens-français des Etats-Unis et la colonisation de nos territoires. Nous exprimons l'espoir que notre appel sera entendu

FRANCE ET ALLEMAGNE

Il semble que le rapprochement entre la France et l'Allemagne s'accentue davantage chaque jour.

Voici en quels termes l'Empereur d'Allemagne s'est exprimé dans le discours qu'il a fait, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux soldats tombés à St Privat.

" Le dessin de ce monument diffère de ceux que vous voyez généralement sur les champs de bataille. Un archange à la cotte de mailles s'appuie sur une épée qui porte la fière devise du régiment : " Semper Talis. " Je veux que le sens de cette allégorie soit bien compris. A cette image qui se dresse dans ces champs ensanglantés, est confiée la garde de tous les braves soldats des deux armées, française et allemande, qui sont tombés ici, car les Français, qui ont trouvé à St. Privat un glorieux trépas, se sont battus en héros pour leur empereur et leur patrie. Quand nos étendards s'abaisseront pour saluer cette statue de bronze et flotteront tristement sur les tombes de nos camarades défunts, puissent-ils effleurer doucement les tombes de nos adversaires et leur dire que nous gardons avec tristesse le souvenir de leur courage. En contemplant le Roi des Rois et en le remerciant d'avoir si charitablement guidé les actes de Notre Grand Empereur, n'oublions pas que les âmes innombrables de tous ceux qui un jour se heurtèrent dans une effroyable mêlée, nous regardent aujourd'hui du haut du siège qu'ils occupent auprès du Juge Suprême, unis dans une paix éternelle".

LE MAIRE PREFONTAINE

Revenu de son voyage du Nord-Ouest.

Le maire Préfontaine est revenu hier soir, de son voyage à Edmonton et il rapporte du pays qu'il a vu l'impression la plus favorable. Son Honneur dit que le Nord-Ouest est le grenier du Canada. Il a été étonné de la merveilleuse fertilité du sol de ces immenses régions, que l'on peut cultiver pendant 70 ans, sans y mettre aucun engrais. Cette contrée, dit M. Préfontaine, renferme des richesses incalculables pour les générations futures, et il est malheureux que tant de nos compatriotes ne s'en doutent même pas. Ils vont s'étioler dans les manufactures des Etats-Unis tandis qu'ils pourraient si facilement s'enrichir dans nos belles prairies de l'Ouest où ils peuvent avoir un homestead, tout défriché, et qui n'attend que le sillon de la charrue et le grain de semence pour produire avec une abondance inouie.

Les récoltes de blé qu'on y voit sont quelque chose d'extraordinaire. Son Honneur est enchanté de son voyage et il ne parle qu'avec enthousiasme du Nord-Ouest, qu'il n'avait pas encore vu, et de la richesse de la culture qu'on peut y faire.—" La Presse ".

Nos lecteurs, en allant acheter un article annoncé dans les colonnes de notre journal, devraient dire au marchand : " J'ai vu votre annonce dans " l'Ouest Canadien. " Cela vous donnera peu de peine, et nous rendra un service précieux.

UNE BONNE NOTE POUR LE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES.

Le gouvernement des Territoires a décidé à sa dernière session de donner des conférences dans les différents districts sur des sujets intéressant surtout les cultivateurs. Nous publions plus bas, les dates pour ces conférences dans les différents districts.

Red Deer, vendredi 29 septembre, 2 p.m. maison d'Ecole, Lacombe samedi, 30 septembre, 2 p.m. salle Agricole, Wetaskiwin, lundi 2 octobre, 2 p.m. à l'école, Edmonton, mardi 3 octobre, 2 p.m. salle Robertson, Fort Saskatchewan, 3 octobre, 7.30 p.m. à l'école, St. Albert mercredi 4 octobre, 1 p.m. à l'école, Strathcona mercredi 4 octobre, 7.30 p.m. salle Ross, Innisfail, jeudi 5 octobre, 4 p.m. la salle Curry, Olds, vendredi 6 octobre 2 p.m.

Le Commissaire d'Agriculture, M. G. H. V. Bulyea, le Surintendant de la Ferme Expérimentale.

Angus MacKay, inspecteur en chef des mauvaises herbes des Territoires, T. Willing, et le surintendant des Crèmeries d'Alberta W. C. MacKay, seront présents et addresseront la parole. Nous espèrons que la population de notre district se fera un devoir d'assister à ces conférences qui devront être d'un grand service et très profitables à nos cultivateurs. Comme on le voit par le tableau plus haut, la date fixée pour le district de St. Albert, est mecredi, le 4 Octobre prochain, à la salle d'école du village St. Albert, à 1 heure p. m. Qu'on se le dise !

RENTREE DES CLASSES.

Au moment de la rentrée des classes, il nous semble utile d'appeler l'attention des mères de famille sur la nécessité qui s'impose à leur sollicitude maternelle de suppléer à l'insuffisance de l'exercise physique chez leurs enfants astreints à l'étude, par l'emploi régulier d'un tonique réparateur et reconstituant du sang. Il y aurait bien moins de jeunes filles anémiques, nerveuses, hystériques et souffreteuses, si les parents et les institutrices voulaient encourager les exercises physiques et forcer les jeunes filles à s'y livrer comme ils les forcent souvent à étudier presque au-delà de leurs forces. Les médecins prescrivent les Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard comme traitement préventif et curatif de l'anémie, elles ont toujours donné les résultats les plus satisfaisants, n'exigent pas de régime spécial et ne dérangent en rien les habitudes régulières de la vie de couvent. Ces Pilules se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boite. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Coloniale, boite 383 Bureau de Poste Montréal,

LE ST. NICHOLAS.

Sommaire du no 39 — 24 Août 1899

Le petit télégraphiste (Tante Nicole). —La troupe de Don Galaor (Eud. DuPuis). —Filleuls de Napoléon (Cap. Danrit). —Les coups de tête d'yvonne (François Deschamps). —Histoire à raconter. —Boite aux lettres. —Tirelire aux devinettes.

Illustrations par Jean Geoffroy, A. Birch, Paul de Sémant, L. Saint, J. Coulon, etc.

Envoi franco d'un numéro specimen sur demande par lettre affranchie. Librairie Ch. De la grave, 15, Rue Soufflot, Paris et, chez tous les libraires. Abonnements : Paris et Départements : six mois 10 fr. ; un an 18 fr.

Avis Public !

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

M. G. H. V. Bulyea, Commissaire de l'Agriculture, Régina, M. Augus Mackay, surintendant de la Ferme Expérimentale d'Indian Head, M. T. N. Willing, Inspecteur en chef des Mauvaises Herbes des Territoires et M. C. Marker, surintendant des Crèmeries d'Alberta, donneront des conférences sur des sujets intéressant la classe des cultivateurs, à St. Albert, mercredi le 4 Octobre prochain, à 1 heure de l'après-midi, dans la maison d'Ecole du Village.

Les sujets traités seront :

G. H. V. BULYEA.— But et Travaux des Sociétés Agricoles.
M. AUGUS MACKAY.—Leçons de la ferme Expérimentale dans la culture des grains, racines et fourages
M. T. WILLING.—Mauvaises Herbes.
M. C. MARKER.—Industrie laitière.

Tous sont invités à ces conférences.

CHS. W. PETERSON, } Député Commissaire de l'Agriculture.

Attention !

Afin de faire place à trois chars de Marchandises d'automne qui nous arrivent, nous avons décidé de sacrifier les lignes suivantes :

COTONS A CHEMISE, Coton à tablier et Coton à Robes ; aussi les Indiennes de toutes sorte.

ETOFFES A ROBES,—Un grand choix dans les nouveautés en fait d'étoffes à Robes, Etoffes à manteaux et Flanellettes vient d'arriver.

CORSETS FABRIQUES,—Nous sommes aussi agents dans le district pour le meilleur Corset fabriqué au Canada.

TWEEDS D'automne et D'hiver,—Grand choix dans ces Tweeds. Encore **7000 lbs. de " Binder Twine, "** en Stock et de même que **150 douzaines de Pots a Confiture.**

Toujours en stock notre TABAC CANADIEN, à **14c la lb.** Votre visite est sollicitée.

GARIEPY & CHENIER.

L'AUTOMNE NOUS ARRIVE !

Je viens de recevoir un magnifique assortiment de chapeaux pour Dames et Enfants. Aussi un grand choix de toutes sortes de garnitures.

DELLE CHARBONNEAU.

NOUVEAU MAGASIN AU VIEUX POSTE.

Forbes et Cie.

Marchands Generaux.

Epiceries de choix, Fruits, Noix Spécialité pour les fêtes de Noël. Nos prix méritent l'étude de la clientèle.

Venez nous rendre visite.

FORT SASKATCHEWAN, ALTA.

Trois Avis.

No 1.—Articles pour Messieurs

La belle saison va bientôt arriver : c'est le temps Messieurs de songer à vos articles de toilette.

No 2.—Chapeaux

Nous voulons mettre une tête dans chaque chapeau que nous avons. Voulez-vous nous aider ? Les qualités et les genres de nos marchandises garantissent la satisfaction.

No 3.—Chaussures

Le comfort et l'aisance sont un des problèmes du printemps. Nous pouvons vous aider à le résoudre.

Toujours en mains une assortiment complet d'habillement. Notre meilleur argument est la qualité de notre stock.

Venez nous faire une visite.

H. SIGLER,

P. Wagner,

TAILLEUR FASHIONABLE

Satisfaction garantie.

Ouvrage de qualité supérieure.

EDMONTON.

G. H. L. BOSSANGE

LIBRAIRE-PAPETIER,

En Face du Bureau de Poste

Livres } d'Ecole, de Comptes, de Lecture.

Articles de fantaisie pour Cadeaux.

Papier de Tapisserie à prix reduit.

Grand assortiment de Jouets, Violons, Guitares, Accordéons, Banjo, Flutes etc.

LA BANQUE JACQUES CARTIER.

Capital paye	$500,000
Surplus	191,000

Bureau-Chef Montreal.

DIRECTEURS :

Hon. Alph. Desjardins, Président A. S. Hamelin, Vice-Président ; Dumont Laviolette, G. N. Ducharme L; J. O. Beauchemin.

Tancrède Bienvenu, Gérant-Général.
Ernest Brunel, Ass-Gérant
C. S. Powell, Inspecteur.

SUCCURSALE D'EDMONTON.

Intérêt accordé sur dépôt.
Traites achetées et vendues.
Or amalgame acheté.
Transaction d'affaires de Banque.

J. E. LAURENCELLE,
Gérant.



CHEVAUX A VENDRE !

N'oubliez pas que M. Jos. Larose, d'Edmonton-Sud, a toujours en quantité des Chevaux pour les cultivateurs. Conditions faciles.

J. LAROSE.

T. Rochon & Fils,

Successeurs de A. R. Cintrat

Carrelage en Marbre et Mosaique Manteaux de Cheminées, Monuments Tables pour Plombiers et Meubliers Réparations de tous genres.

31, Rue Windsor, Montréal

Desire Rivest

BARBIER-COIFFEUR,

Salon—2ième Porte à l'Ouest de C. Gallagher.

EDMONTON, Alberta.

JULES CHAVE,

FORGERON.

A l'honneur d'informer les cultivateurs de St. Albert et des paroisses environnantes qu'il a été nommé agent pour les célèbres Instruments Agricoles de la Manufacture de Frost & Wood, de Smith's Falls, Ont, Toujours en mains un assortiment complet de Binders, Drills, Charrues, Moissonneuses, Wagons, buggies, Etc.

JULES CHAVE,

St. Albert, Alberta.

VOUS PARAISSEZ MALADE

VOUS NE VOUS SENTEZ PAS BIEN

— ALORS ESSAYEZ —

LA SASPAREILLE DE GRAYDON.

Cette préparation est une combinaison de médecines agissant comme toniques, stimulants ou purgatifs.

Elle contient les drogues recommandées par les médecins pour les maladies de la peau, les affections scrofuleuses, la dyspepsie, les maladie du foie, rhumatismes, etc, etc.

Préparée avec soin avec les meuilleures drogues.

G. H. GRAYDON

PHARMACIEN.

HEBERT ET PERRON

Grand Magasin General,

SAINT ALBERT, Alta.

Ayant acheter la place d'affaires et le stock de M. Ed. Brouseau, nous avons l'honneur d'annoncer a la clientele que nous sommes en mesure de lui offrir l'assortiment le plus complet dans toutes les lignes de marchandises, a des prix moderes et que nous continuerons les affaires sur le meme systeme que notre predecesseur. Une Visite est sollitee. NOTEZ-BIEN, que nous acheterons tous les produits de la ferme.

A. C. Hebert & F. Perron.

A COASKE.

MARCHAND-TAILLEUR
— ET —
FOURRURIER.

Habillements, Pardessus, Pantalons, etc, sur mesure.

Fourrures réparées, refaites, nettoyées. Ouvrage et ajustement garantis à des prix raisonnables.



N. LECLERC,

BOUCHERIE CANADIENNE

Où l'on trouvera toujours en mains les meilleures qualités de Bœuf, Lard, Veau, Mouton, Dry Salt et Breakfast Bacon, Saucisse de lard et de Boulogne, Volailles et Poisson. Les fermiers feront bien de nous rendre visite pour la vente de leurs produits.

LE MONDE MODERNE

Grande Revue mensuelle, Magazine français convenant à toute la famille. 150 articles et 1000 gravures, le tout inédit. Pour apprécier son importance, demander, 5, rue St-Benoit, Paris, un spécimen complet qui sera envoyé gratuitement.
Abonnement : Un an $4.00 : six mois $2.30 : trois mois $1.20 : un numéro, 20 cents.

L'OUEST CANADIEN.

Journal Hebdomadaire, organe de la Société de la Colonisation d'Emonton, Alberta.

Publié par
"The Edmonton Printing Compapany, Limited."

Abonnement: $1.00 par année, payable d'avance.

Petites annonces : 5 lignes et moins, trois insertions, $1.00, ou 10c la ligne la 1ère insertion et 5c les suivantes.

Annonces permanentes, conditions sur application au journal.

N.B.—Toute communication ou remise d'argent devra être adressée.
'l'Ouest Canadien, Edmonton,"
Alberta, T. N. O.
FREDERIC VILLENEUVE.
Directeur.

EDMONTON, 21 Septembre 1899.

SA GRANDEUR MGR. BRUCHESI.

La visite dans notre district du distingué prélat qui préside aux destinées religieuses de l'archi-diocèse de Montréal, est pour nous, d'un bon augure. Elle nous montre à toute évidence l'intérêt toujours croissant que prennent les chefs de notre Eglise, à l'instar de nos gouvernants, aux choses et au pays de l'Ouest. Nous ne doutons pas que le passage, parmi nous, du distingué visiteur, ne soit productif d'excellents résultats. Sa Grandeur, a pu se convaincre que les rapports de nos missionnaires agricoles, sur la fertilité merveilleuse de notre sol, ne sont pas exagérés, que le canadien et le catholique ne court ici, aucun danger national ou religieux. Nous exprimons à Sa Grandeur, nos remerciements sincères pour l'honneur insigne qu'Elle nous a faite en venant nous voir, et aussi, nos vœux de bon voyage.

M. L'ABBE J. B. MORIN.

Nous avons le regret d'apprendre que M. l'abbé Morin notre sympatique ami et un des fondateurs de "L'Ouest-Canadien" a été rappelé de sa mission de Colonisateur de l'Alberta et a été nommé vicaire à St. Jean Baptiste de Montréal. Pour quiconque, a suivi les progrès de la colonisation dans ce district, les travaux accomplis, les obstacles et les difficultés de toutes sorte vaincues, il faut admirer l'homme qui a pu accomplir toutes ces choses. Les paroisses de Morinville, St-Pierre, Beaumont, Ste Emérence, St. Albert, St. Emile, Végriville, Notre-Dame de Lourdes, sont autant de preuves de dévouement de la part de M. l'abbé Morin. Nous regrettons infiniment ce qui arrive aujourd'hui, mais nous espèrons et nous sommes sûrs que M. Morin, ne se désintéressera pas de son œuvre et que nous aurons encore occasion de lui de devor nouveaux services.

Comme le disait si bien Mgr. Bruchési à St Albert, M. l'Abbé Morin marche de pair avec les Provancher et les Taché pour les services rendus dans le passé à la cause de la colonisation et de l'Eglise, et cela même nous donne le droit de compter sur lui pour l'avenir.

M. le Chanoine Vaillant, qui accompagnait Mgr Bruchési dans son voyage, a dit à un représentant de "l'Ouest Canadien", combien il a été étonné et surpris de voir ici tant de canadiens et de catholiques. "Les quelques champs que j'ai vus, dépassent toute imagination. Quel beau pays, quelle richesse du sol. J'ai été heureux de voir tant de canadiens-français réussir si bien. On se croirait dans la Province de Québec. Bravo, mes amis, continuez et tâchez de maintenir le courant d'immigration qui nous vient de toutes parts."

MM. Drolet et Obalski, sont revenus hier soir, de la côte du Pacifique. En revenant ils ont visité les régions minières du Kootnay et du Crow's Nest ; ils sont enchantés de leur voyage.

REPONSE AU "POST."

Dans son numéro du 16 courant, "Le Post," prétend être surpris de voir "l'Ouest Canadien," affirmer que la loi de suffrage préconisée par M. H. J. Macdonald et ses amis, est dirigée contre les canadiens-français du Manitoba. C'est contre l'immigration seule des slaves. Doukhobors, Galiciens et autres que serait dirigée cette mesure enlevant à tout sujet britanique qui ne lit ou n'écrit pas l'anglais, le droit sacré du suffrage, et non contre les canadiens-français. Si tel est le cas, M. Hugn John Macdonald, n'a qu'à dire dans sa loi, que pour avoir droit de vote au Manitoba, il faudra avoir une connaissance des langues anglaise et française. Il restera à discuter ensuite le mérite de cette mesure qui ne nous paraît pas être le projet d'un homme d'Etat, mais plutôt d'un politicien, cherchant à escalader par tous les moyens, les banquettes du pouvoir.

1900 ne sera pas une année bissextille, ce qui est une irrégularité nécessaire pour arriver à rectifier la grande horloge des siècles.

Nos lecteurs savent que, d'après le calendrier julien, il doit y avoir une année bissextile tous les quatre ans, l'année ayant 365 jours et 6 heures. Or, ce chiffre, 6 heures n'est pas tout à fait exact, puisqu'il n'y a que 5 hrs. 48 minutes et 49½ secondes. Donc une erreur de 11 minutes et 10½ secondes par année. Pour liquider un passif de 24 heures, résultat de toutes ces minutes depuis bien longtemps, 1900 ne sera pas bissextile. Pareil cas ne se présente que trois fois dans quatre siècles.

***

Dit la "Gazette" de Montréal :

"Ceux qui prêchent le "boycott" de l'exposition de Paris ont plusieurs mois devant eux pour se calmer et revenir à d'autres sentiments, avant d'avoir à acheter leurs billets de passage. D'ailleurs bon nombre de ceux-là n'étaient certainement pas pour y aller, dans tous les cas."

LA VOIX DES ETRANGERS.

Aux étrangers qui insultent la France, nous adressons ces quelques lignes du "Journal des Débats" :

"Ils sont, disent-ils, la voix de l'humanité. La justice, le droit, la vérité n'ont pas de patrie. Ce sont ces grands principes sacrés qu'ils défendent. Nous soupçonnons fort de les défendre plus passionnément lorsqu'ils les croient menacés en France que s'ils l'étaient dans leur propre pays. Chez eux, ils y mettraient, sans doute, un peu plus de précautions. Ils veilleraient surtout à ce que la défense de la justice et de la vérité ne dégénérât en quelque autre chose, et ne devint pas prétexte à des attaques et à des entreprises d'un genre tout différent. Ils laisseraient la justice accomplir son œuvre ; et, en même temps, ils auraient soin de sauvegarder et de mettre hors de tout atteinte les intérêts essentiels de l'Etat et de la patrie, mais c'est en France que "l'Affaire" se déroule ; aussi ne se gênent-ils nullement. La France est un pays où les questions de justice et d'humanité ont toujours eu plus d'importance et de retentissement que partout ailleurs. Il n'est peut-être pas de nation, dans le monde, où une affaire de ce genre aurait pu prendre les proportions que l'affaire Dreyfus y a prises. Cette générosité native est l'honneur de la France, qui, parfois, en est aussi un peu la victime. Les étrangers en abusent. Ils se disent les défenseurs de la justice et de la vérité, et les champions de cette cause dans tout l'univers. Nous leur disons : "Laissez-nous ce soin pour ce qui nous concerne, nous savons ce que c'est que le droit et la vérité. La France, à cet égard, a fait ses preuves."

FORT SASKATCHEWAN.

Le rendement de la récolte sera magnifique et peut les comparer à toutes les autres parties du district. Les connaisseurs prétendent que la moyenne pour le blé, sera de 35 minots de l'acre et 70 minots pour l'avoine

M. Silas Paradis, fils de notre ami Chas Paradis, est tout radieux de ce temps-ci ; il est depuis le 8 courant, le père d'une jolie grosse fille. Nos sincères félicitations.

Le batteur de la Compagnie Union, commencera très prochainement la saison des battages. Tout fait présager un automne profitable pour la Compagnie.

M. Marcel Doray, nous rapporte qu'il a compté dans un épis d'avoine, pris au hasard dans son champs, 217 grains. M. Doray, compte sur un rendement de 70 minots d'avoine par acre. Autre bonne note pour M. Doray ; les fromages de Madame Doray, sont fameux dans tout le district.

Le pont du Creusot, est terminé depuis quelque temps. C'est un ouvrage de première classe, qui fait honneur au contre-maître, M. Henri Vanier.

Le nouveau moulin du Fort Saskatchewan, controlé par les cultivateurs, n'avance pas vite. Pourquoi ? y a-t-il anguille sous roche.

ST. ALBERT.

Mardi dernier avait lieu à St Albert une assemblée des dames de la paroisse, présidée par Mgr Legal.

Cette réunion avait pour but de former un comité pour l'organisation d'un bazar qui aura lieu au mois de décembre prochain. Membres du comité, présidente Honoraire, Revde. Sœur Supérieure ; presidente Mde H. W. McKenney ; trésorière Mde. MacDonell ; secrétaires Mde. L. Levasseur et Mlle Morgan. Comité du de régie, Mme D. Chevigny, Mmes St Jean, Latulippe, Arcand, Mlle Léonard. Nous souhaitons à Mde la présidente et aux dames et demoiselles du comité tout le succès qu'elles méritent dans leur œuvre de charité. Nous ferons remarquer aux Catholiques, que St. Albert est le siège du diocèse et qu'ils doivent tenir à honneur d'avoir une cathédrale digne d'eux et de l'importance du diocèse.

MORINVILLE.

Enfin, les Lettres Patentes de la "Cie d'Elevateur et de Moulin à farine de Morinville limitée", ont été emanées par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil et sont arrivées ici vendredi dernier.

M. S. Parent a acheté la terre de M. Chas Lemire ; ses fils, Alexandre et Joseph Walter Parent, ont acheté la section du C. P. R., que M. Ludger Lemire avait acheté au mois de juin dernier.

M. Henri Dupuis est un homme heureux ; il jouit de beaucoup de prospérité ; pour comble de bonheur il a vu le 13 courant sa jeune famille s'augmenter d'une jolie grosse fillette. La mère et l'enfant se portent bien. M. et Mde Jos. Dupuis ont été les parrains du bébé qui à reçu au batême les noms de Osine Maria. Bravo

MM. Gilbert Riopel et Léon Goyett de Ste Beatrice dans le Comte de Joliette sont arrivés ici samedi. M. Riopel est le père de nos amis Aristide et Ovila Riopel. M. Léon Goyette est le père de Mde Aristide Riopel. Nous leurs souhaitons une cordiale bienvenue parmi nous. Et nous leurs demandons à leur retour au Canada de bien vouloir dire, à ceux qui s'en informeront toutes les richesses de notre sol la fertilité de nos terres et leur culture facile. MM. Riopel et Goyet seront quelques semaines parmi nous. Ils n'avaient pas vu leurs enfants depuis 7 ans, ils ont du trouver que leur nombre était augmenté.

M. C. Mercier, autrefois de Morinville est de retour parmi nous pour quelques jours.

VEGREVILLE.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre grain est tout coupé et nous sommes très contents de notre récolte, car elle est belle et sauvée en bon état, nous avons été exempts de la gelée.

Nous avons deux nouveaux citoyens qui aiment bien la place.

M. Franck Lafortune est arrivé dans la place rejoindre ses enfants, qui sont chez M. Joseph Poulin.

En passant à Beaver Lake, il a fait arrêter Augus McCallum, pour avoir étamper ses veaux à son nom. Il à comparu devant le magistrat le 8 courant, et sa cause a été remise au 15. M. Lafortune, avait pour avocat, M. C. W. D. McDonald, d'Edmonton.

VISITE DE MGR. BRUCHESI.

—o—

Demonstrations a St. Albert et a Edmonton—Fete religieuse, sermon, adresses, reponse par sa Grandeur. —Impressions de voyage du distingue visiteur.

Sa Grandeur Mgr Bruchési est arrivé à Edmonton vendredi soir accompagnée du chanoine Vaillant et a été reçue à la gare par le Rev. Abbé Morin. Sa Grandeur s'est immédiatement rendu à la Mission St. Joachim où il résida jusqu'à son départ pour St. Albert samedi après midi. Dans la matinée plusieurs citoyens de la ville allèrent rencontrer le distingué visiteur qui les reçut d'une façon charmante. Mgr. Legal était venu rencontrer Mgr. Bruchési à Edmonton.

A ST ALBERT.

Sa Grandeur arriva à St. Albert, vers quatre heures et demie. Toutes les maisons étaient pavoisées de drapeaux, et Sa Grandeur fut reçue à la Mission St. Albert, par Mgr Grandin.

FETE DU DIMANCHE.

La Cathédrale de St. Albert, était bondée de fidèles, venus de toutes les parties du district pour voir et entendre sa Grandeur l'archevêque de Montréal. Edmonton, Horse Hills, St. Pierre, Rivière Qui-Barre, Morinville étaient représentés.

Voici les noms de ceux qui ont officié à la cérémonie : Mgr. Bruchési pontifiant, prêtre assistant, M. le chan. L. Vaillant, diacre d'honneur, Rev. P. Lestanc, sous-diacre d'honneur, Rev. J. B. Morin, diacre d'office, Rev. P. M. Mérer, sous-diacre d'office, Rev. P. E. Cunningham, Portant la croix archiepiscopale, Rev. L. Barter, maître des cérémonies, Rev. frère Landais, Messeigneurs, Grandin et Legal occupant les stalles.

Après l'Evangile, le Rév. P. Mérer demanda à Sa Grandeur, de bien vouloir faire le sermon, Sa Grandeur Mgr Bruchési, se rendit de bonne grâce, au désir exprimé par le Rév. P. Mérer et dans une allocution des plus touchantes, il refit l'histoire religieuse du Nord-Ouest. Son prédécesseur, Mgr Bourget avait aimé le Nord-Ouest ; il avait donné ses prêtres, ses sœurs hospitalières, les mêmes sœurs grises de Montréal ; lui, archevêque de Montréal, le successeur des Fabre, Bourget et Lartigue, voulait marcher sur leurs traces et avoir pour le Nord-Ouest la même libéralité et la même attachement. "Il me semble que je suis dans un centre de la Province de Québec, à faire ma visite pastorale, je rencontre ici, les mêmes fêtes, les mêmes cérémonies, les mêmes fidèles, les mêmes sœurs de charité. J'y retrouve ces bonnes sœurs grises, comme à Montréal ; j'y retrouve les vieux missionnaires qui venaient nous intéresser par le récit de leurs voyages, durant mon éducation, au collège de Montréal. Oui, le diocèse de Montréal, a été bon et généreux pour l'Ouest, pour le diocèse de St. Albert et je continuerai ce que mes prédécesseurs ont fait. Je vois ici dans cette église un des fils de mon diocèse que je vous ai donné et qui a fait un travail de géant ; avec l'aide des évêques ; ce fils de mon diocèse a ouvert à la colonisation ces belles prairies de St. Albert, de Morinville, de St. Pierre, de Ste Emerence ; qui a fondé 8 paroisses, qui ont 8 chapelles, qui seront des églises paroissiales avant longtemps ; un fils qui a amené ici un grand nombre de colons et qui en a fait des colons prospères, qui béniront sa mémoire ; un fils qui est devenu l'apôtre de la colonisation et qui a eu toutes les qualités de l'apôtre, zèle ardent, dévouement sans bornes, foi dans l'avenir, et dont le nom figurera dans l'histoire à coté des Provancher et des Taché. J'ai nommé M. Jean-Baptiste Morin."

Sa Grandeur conseilla aux catholiques de s'unir et de refaire ici, ce que les français de France avaient fait sur les rives du St. Laurent, Mgr dit aussi quelques mots en anglais, sur le même sujet.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur fit une promenade dans les environs de St. Albert, et put juger par lui-même de la fertilité de notre sol et de la prospérité de nos cultivateurs.

Les vêpres solennelles furent ensuite chantées :

Mgr Bruchési, au trône en Cappa Magna, assisté du Rév. M. Morin, et du Rév. P. Lizée. Officiait : M. le chan. Vaillant, diacre, Rév. P. Lestanc, sous-diacre, R. P. Cunningham, Rév. P. Husson, assistait dans les stalles.

Après les vêpres, eut lieu la lecture des adresses, préparées par les citoyens : l'adresse française, qui était très bien appropriée, fut lue par M A. C. Hébert, et l'adresse anglaise, par M. le Docteur Tierney. Nous donnons ici, l'adresse française.

ADRESSE A SA GRANDEUR MGR PAUL, ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSEIGNEUR,

Nous venons au nom de la paroisse de St. Albert, au nom des Canadiens-Français, originaires du diocèse de Montréal et de la Province de Québec qui y sont si nombreux, vous souhaiter la bienvenue au milieu de nous et, vous présenter nos respects et nos hommages les plus profonds, et les plus sincères, de saluer en votre personne, le distingué et illustre pontife que nous ne pourrons oublier. Nous sommes heureux et fiers, Monseigneur, que vous puissiez constater par vous-même le bel avenir du pays que nous nous sommes choisi et qui n'est après tout que le prolongement de la Patrie.

Si votre temps n'était limité, vous pourriez Mgr parcourir nos colonies encore toute jeunes, mais exubérantes d'énergie, de vitalité et d'espoir · vous pourriez visiter nos fermes et nos habitations où tout respire la joie et le contentement, et si nous ne sommes pas riches, du moins, l'aisance règne déjà au milieu de nous. Vous verriez, j'en suis sûr, avec plaisir nos riches moissons dans des plaines sans limites que la Providence a singulièrement bénies, cette année. Vous constateriez surtout Mgr, avec le plus grand bonheur que sous la houlette pastorale de Mgr Grandin notre bien-aimé et saint Evêque aidé de son si digne coadjuteur, nous avons conservé dans nos cœurs, avec l'amour de la patrie, le précieux héritage de la foi, cette foi vivace de nos ancêtres que nous ont inculqués les Bourget, les Fabre, Vos illustres prédécesseurs sur le siège Métropolitain, que vous occupez avec tant de distinction.

Nous ne vous disons pas adieu Mgr, mais, au revoir, et en vous souhaitant un heureux voyage, nous ôsons vous demander, Mgr, votre Sainte Bénédiction, pour nous et nos familles.

Les paroissiens de St. Albert.

Sa Grandeur, fit en reponse une de ces brillantes improvisations dont il est coutumier et dans un language noble, élevé, et patriotique félicita les citoyens canadiens-français du diocèse St. Albert, de leur esprit de foi, d'attachement à leurs traditions. Oui, s'est écrié Sa Grandeur, vous le dites bien, c'est ici le prolongement de la patrie canadienne, le vieux Québec, c'est le même peuple, la même croyance, les mêmes cérémonies, les mêmes sœurs grises, c'est la même foi. Il me semble que je suis transporté dans une des paroisses de mon diocèse, tant c'est la même chose partout. Continuez Canadiens, à remplir votre mission sur cette terre d'Amérique. Faites ici, dans les immenses prairies de l'Ouest, ce que vos pères venus de la vieille France, ont fait sur les rives du St. Laurent, et marchez de l'avant. Ecoutez la voix de vos pasteurs, marchez avec eux, la main dans la main ; que l'union règne parmi les catholiques de toutes les origines et le triomphe définitif de nos principes, et de notre cause est assuré.

La benédiction du T. S. Sacrement, fut ensuite donnée et la fête était terminée.

Après la cérémonie, plusieurs citoyens rendirent visite à Mgr Bruchési, qui les reçut, assisté de Mgr Legal et de l'abbé Morin, du chanoine Vaillant et des PP. Mérer, Lestanc, Cunningham.

A EDMONTON

La réception des citoyens d'Edmonton commenca vers 7½ p. m. dans l'église St Joachim. L'orchestre du cœur a salué l'entrée des visiteurs par une marche solennelle et la lecture des adresses française et anglaise furent ensuite lues par M. A. Prince et Con. Gallagher. L'adresse française était signée par MM. A. Prince et Georges Roy. Nous regrettons que l'espace à notre disposition ne nous permette pas de les publier.

Sa Grandeur en prenant la parole, remercia les citoyens de s'être rendus en si grand nombre pour la saluer Elle en était émue et Elle n'oublierait pas de sitôt cette belle fête de famille. La ville d'Edmonton était destinée à devenir une grande ville, il fallait que tous les catholiques fussent unis comme un seul homme, il fallait l'unité d'action et de pensée, il fallait marcher avec le clergé et suivre les traces de nos ancêtres. J'ai eu une grande joie, a dit sa Grandeur, de revoir ici les mêmes sœurs de Charité, Je dirai plutôt les "Anges de la charité, ces mêmes sœurs grises qui comme dans ma ville archiépiscopale, prodiguent sans compter les soins de véritables mères à tous les malades et les affligés de tous les races et de toutes les croyances". Le diocèse de Montréal avait dàjà beaucoup fait pour le Nord-Ouest : Sa Grandeur continuerait l'œuvre de ses prédécesseurs les Fabre, les Bourget et les Laitigue en procurant à ce pays des secours de toute sorte et son séjour dans le diocèse de St Albert, sa visite à Edmonton resterait comme un des beaux souvenirs de sa vie.

Sa Grandeur répondit ensuite en termes semblables, à l'adresse anglaise.

La Bénédiction du T. S. Sacrement fut donnée, et la réception des citoyens à la mission, eut ensuite lieu un grand nombre des citoyens les plus marquants de notre ville, y assistaient entr'autres, MM. F. Oliver, M. P., F. Vilieneuve, M. L. A., J. H. Picard, Geo. Roy et sa dame, Dr Philippe Roy, J. H. Gariépy et sa dame, J. E. Laurencelle, J. Chénier, L. J. Cartier, Jules Royal et sa dame, M. Gregg, du "Post," et sa dame, Mlle B. Young, M. et Mde Bérubé, M. et Mde Keegan, M. et Mde A. Prince, Mlles Charbonneau, M. et Mde Gallagher, M. et Mde Dégagé, M. Chesholm, T. Cairney, O. Tessier, M. et Mde Bilodeau, A. St. Laurent, M. Morel, M. et Mde LaRue, M. et Mde N. Lecler, N. Lessard, D. Rivest, O. Derome, Mlles Gariépy, R. Duplessis et sa dame, Mlles Duplessis, Dr S. McNamara, J. Kelly, M. Corriveau, A. Cnarbonneau, E. Voyer et sa dame, Mlle Belliveau, Mde Lachambre.

Interrogé à plusieurs reprises sur les avantages de notre pays, pour les canadiens-français, Mgr Bruchési s'est montré très discret ainsi que sur les questions politiques qui nous intéressent. Sa Grandeur, a pris le train mardi matin et emporte, croyons-nous, un bon souvenir d'Edmonton.

Au distingué visiteur et à ses compagnons nous souhaitons un heureux voyage.

LES SCRIPS AUX SAUVAGES

Monsieur le Directeur.

Il a paru un article intitulé " Des Sauvages en Danger' " dans L'OUEST CANADINE du 31 Août.

Cet article vient certainement d'un ami des sauvages et est écrit en connaissance de cause. C'est vraiment une erreur que de donner des scrips aux sauvages et je le dis ici parce que je m'y connais ; je dois savoir ce que les sauvages ont besoin, parce que j'en prends soin. Et tous ceux qui connaissent les sauvages sont unanimes à dire que les sauvages ne devraient être affranchis qu'après avoir prouvé qu'ils sont capables de se suffire à eux-même.

Il y a des sauvages qui ont pris des scrips et parmi ceux-là il s'en trouve qui sont les pères, ou les fils ou les frères de ceux qui sont sur les réserves. Et ces sauvages qui ont pris des scrips sont obligés de vivre séparés de leurs parents, et ils vivent bien misérablement.

Ceux qui étaient chargés du soin des sauvages après qu'on leur eut donné les scrips virent bien des misères. Et les Pères chargés de ces sauvages firent des démarches auprès du gouvernement pour les faire rentrer dans les réserves.

Pour éviter toutes ces misères aux sauvages et les mécontentements des blancs et des sauvages il ne faudrait pas que les sauvages puissent être affranchis avant d'avoir fait preuve de leur capacité à gagner leur vie.

C'est sur les réserves sous la surveillance des agents que les sauvages apprendront et pourront faire leurs preuve. Alors, il sera toujours temps de les affranchir.

FERMIER INSTRUCTEUR.

LOCALES.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la nouvelle annonce de MM. LaRue & Picard.

—Le Dr. Oswald de Coiret de Montréal est de passage en cette ville, il séjournera quelques jours parmi nous.

—Voir la nouvelle annonce de J. E. Johnson & Co.

—Voir la nouvelle annonce de Gariépy & Chenier.

—Fedegan Girard, de cette ville est depuis le 13 courant le père d'une grosse fille qui a été baptisée sous les noms de Fleurange Marie Chistiana, M. Telesphore Beaudin forgeron de cette ville et Madame Benoni St Germain étaient parrain et marraine. La mère et l'enfant se portent bien. Durant la cérémonie du baptême Mgr. Bruchési étant entre dans l'appartement où se faisait la cérémonie, a félicité les assistants de l'heureux événement.

JUBILE D'OR DU REV. P. LACOMBE.

—o—

EGLISE ST JOACHIM :

(Programme Religieux.)

Samedi prochain, à 2 hrs. p. m., séance donnée par les enfants de l'école.

Le même jour, à 7.30. p. m., à l'église St. Joachin, des adresses seront présentées à Sa Grandeur, Mgr Langevin, archevêque de St. Boniface et aux distingués visiteurs, mais aussi au Rév. P. Lacombe, par les catholiques et les vieux pionniers d'Edmonton.—Réponse en français et en anglais, suivies de la Bénédiction du Saint-Sacrement, puis réception au presbytère des catholiques et des amis.

Dimanche, à 10 hrs. a. m., bénédiction solennelle de la pierre angulaire à la nouvelle église.—Sermon en français et en anglais, par Sa Grandeur Mgr Langevin, qui célèbrera ensuite la messe pontificale. Mgr Portenville, évêque de New-Westminster, adressera la parole après le chant de l'Evangile.

Tous les catholiques et les amis de quelque dénomination à laquelle ils appartient, sont cordialement invités.

Nos distingués visiteurs se rendront dimanche soir, à St. Albert, pour les fêtes du jubilé d'or du Rév. P. Lacombe, qui auront lieu à la cathédrale et à l'évêché le jour suivant.



AVIS PUBLIC

LES SOUSSIGNÉS ayant été nommés commissaires, par le Gouvernement du Canada pour traiter avec les Métis des Territoires du Nord-Ouest, donnent par les présentes avis au public, qu'à leur retour du district d'Athabasca en Octobre prochain, ils annonceront les lieux et dates, auxquels ils donneront rendez-vous aux Métis des parties habitées des Territoires du Nord-Ouest et, émettront des scrips pour les enfants des Métis nés, entre le 15 juillet, 1870 et la fin de Décembre, 1885.

JAMES WALKER,
ARTHUR COTE,
Commissaires pour les Métis.

La Cie d'Elevateur et de Moulin a farine de Morinville, Limitee.

—o—

La première assemblée annuelle et générale des actionnaires de la Cie d'Elevateur et de moulin à farine de Morinville, limitée, aura lieu à la salle publique de Morinville, Alta, à 2 heures, p. m., le 14e jour d'octobre prochain pour la reddition des comptes, transaction des affaires de la Cie. Election des officiers, etc, etc.

Morinville, le 21 Septembre, 1899.

LUDGER LEMIRE, Séc. proteur.

Un duel au balai.

Dans un petit village de France, vivait il y a quelque vingt ans, un général en retraite. Ce vieux débris des armées du premier empire avait conservé tous les préjugés que les militaires de ce temps nourrissaient contre la religion et ses ministres. Pour lui une robe noire était une espèce d'épouvantail dont la vue lui eût fait presque rebrousser chemin. Il eût tremblé qu'on le vit en compagnie d'un prêtre, et n'eût point pardonné à un de ses amis un acte de religion.

Notre vieux général avait été nommé maire dans sa commune. Jusque-là, rien que de très naturel ; son rang, son éducation, sa fortune même le plaçaient forcément à la tête de l'édilité villageoise ; et disons, pour être juste, qu'il s'acquittait de ces fonctions avec zèle. Mais malheureusement il comprenait le zèle à sa manière, et sous prétexte de redresser des abus, il n'y avait pas de petites tracasseries qu'il ne fit au pauvre curé.

Le bon curé en gémissait et tâchait par sa douceur, de fléchir cet esprit altier ; mais plus il rencontrait d'aigreur et de mauvaise volonté.

Disons cependant qu'il y avait une compensation à tout cela. La femme du général était un modèle de piété, et, comme son mari ne la contrariait pas et lui laissait, à cet égard, ainsi qu'il le disait lui-même, liberté de manœuvres, elle s'efforçait, de tout son pouvoir, d'atténuer les incartades du tyran.

Les choses en étaient là, lorsque survint un évènement qui, bien petit en apparence, devait opérer une véritable révolution.

On était au mois de juin ; la veille de la Fête-Dieu, il y avait eu le matin un orage terrible, et la place du village où devait s'élever le reposoir était couverte d'une boue épaisse qui menaçait d'interdire tout passage à la procession.

Le curé, dont la sollicitude était éveillée, alla trouver ses paroissiens et les pria de vouloir bien balayer cette boue qui faisait son désespoir.

Tous les paysans se mirent à l'œuvre, à la voix de leur pasteur et le passage devint bientôt praticable, à l'exception toutefois de l'espace de terrain compris dans le périmètre de la demeure du général, que pas un balai n'eut le courage de toucher, tant était redoutée la mauvaise humeur du grognard.

—Allons, mes enfants, disait le curé, vous travaillez pour le bon Dieu, un peu plus, un peu moins, cela n'est pas une affaire. Voici, par exemple, un beau château devant lequel la boue est bien épaisse ; avec un peu d'huile de bras, il n'y paraîtra plus.

—Nenni ! nenni ! monsieur le curé, fit un vieux paysan ; j'connaissons l'patron ! Si quelqu'un se permettait de balayer devant chez lui sans sa permission, on verrait beau jeu ! Quant à moi, je ne voudrais pas être dans " sa piau ".

Le bon curé poussa un soupir ; car tous témoignaient que jamais ils n'oseraient commettre une action aussi téméraire.

—Eh bien, dit-il, n'en parlons plus ; je ne veux pas vous exposer à sa mauvaise humeur ; j'aviserai à un autre moyen.

Une heure après, le curé se faisait annoncer au château et était introduit. Le général prit le premier la parole :

—Monsieur le curé, dit-il avec ironie, comme je suppose que c'est à la bourse de ma femme que vous en voulez, et que je suis tout à fait inutile ici, vous me permettrez.........

—Vous faites un jugement téméraire, général, interrompit le curé ; je bénis madame et sa charité pour les pauvres ; mais, dans le moment, c'est à vous que je veux parler

—C'est différent, alors ; je vous écouterai...... si cela n'est pas trop long.

—Je serai bref, car je n'ai pas de temps à perdre. C'est demain la Fête-Dieu ; selon la coutume immémoriale, la procession du très saint Sacrement passe devant votre château pour se rendre au reposoir qui se fait sur la place, au pied de la croix. Je viens vous prier de vouloir bien faire balayer les abords du château, ou, si cela vous convient mieux, de permettre qu'on les balaye.

—Monsieur le curé, comme ce que vous appelez la Fête-Dieu ne se trouve pas mentionné dans le décret du 28 septembre 1791, traitant des biens et usages ruraux, je ne ferai point balayer ; et, comme je suis le maître sur ma propriété, je ne permettrai à personne de le faire.

—Mais, mon ami, hasarda timidement la femme du général, tu y mets réellement de la mauvaise volonté ; ce que monsieur le curé te demande est bien peu de chose ; nous avons des domestiques, et je n'ai qu'un ordre à donner.

—Ma chère amie, je te prie de ne pas te mêler de cela ; je défends de balayer le devant de ma porte, parce que cela me convient, que c'est mon droit ; et quiconque se permettra d'enfreindre mes ordres, fera connaissance avec ma cravache, ou j'y perdrai mon nom.

—Dieu me préserve, dit le bon curé, d'être dans cette maison une cause de discorde, je me retire. C'est bien votre dernier mot, général ; vous ne voulez pas donner ordre à vos gens de balayer, ni permettre à vos voisins de balayer pour eux ?

—Pas même avec un plumeau, fit le général impatienté

—Cela me suffit.

Et le curé s'inclina et sortit.

—Pierre ! François ! Nicholas ! .... cria tout à coup le général, avancez à l'ordre.

Les trois domestiques désignés s'empressèrent d'accourir.

—Vous savez que j'ai encore le poignet solide ?

—Oui, général, firent à voix basse les trois laquais.

—Eh bien, si l'un de vous s'avise de balayer le devant de ma maison, de quelque part que lui en vienne l'ordre, je lui promets de lui frotter les épaules de manière qu'il s'en souvienne longtemps. Vous m'avez compris ?

—Oui, général.

Et les trois robustes valets pivotèrent militairement sur les talons et retournèrent en silence à leurs occupations.

Comme tout était réglé dans le château sur les actions du maître, à peine était-il nuit que le vaste édifice rentra dans le silence ; tout le monde parut dormir du sommeil des justes.

Cependant il n'en était rien, du moins quant au général ; il avait ce qu'on appelle une nuit agitée : il se retournait sans cesse dans son lit, et, s'endormait parfois, il se réveillait en sursaut et recommençait le même manège, tout en grommelant entre ses dents contre son insommie.

Il en était déjà à sa dixième évolution sur lui-même, lorsque tout à coup, entre minuit et une heure, il lui semble entendre un bruit étrange ... Uiche !... uiche !... uiche !......

— C'est singulier ! se dit-il en lui-même.

Et il se dressa sur son séant......
Uiche ! ......uiche !...... uiche !....

—Morbleu ! que signifie ce bruit ?
Uiche !...... uiche !...... uiche !

—Par tous les diables ! il y a quelqu'un qui balaye ?......Mille bombes ! nous allons voir beau jeu !

C'est sans doute un de mes gredins de domestiques ou quelque paysan payé par le curé ...... Ah ! ah ! monsieur l'abbé, vous vous permettez des ruses de guerre ; bien ! bien ! nous allons déloger l'ennemi par une charge à fond de train !

Tout en faisant ce petit monologue, le général avait passé son pantalon, ses pantoufes et sa robe de chambre, et, la cravache à la main, descendait doucement dans la cour et arrivait à pas de loup à la porte de la rue.

Pendant ce temps-là, le pauvre balai (car c'était bien cet ustensile domestique qui avait troublé le repos du général), le pauvre balai, disons-nous, allait son train en conscience, sans se douter de la furieuse sortie qui se préparait...... Uiche !... uiche !..uiche ! ....Mais le général, ouvrant brusquement la porte, s'élance, la cravache levée, sur le téméraire qui osait ainsi braver ses ordres.

—Comment ! million de cartouches ! c'est donc toi qui......

Mais il s'arrête, sa cravache lui tombe des mains, il balbutie :

—Quoi ? c'est vous, monsieur le curé, à cette heure de la nuit balayant devant ma porte ?

—Moi-même, général. Vous aviez menacé d'un terrible châtiment celui qui se permettrait d'accomplir cette œuvre de piété, il était juste que j'en supportasse les conséquences. Mais ne vous gênez pas, général, ramassez votre cravache et frappez......Je serai bien heureux de recevoir pour mon Sauveur, la millième partie des coups et des outrages qu'il a endurés pour moi.

—Ah ! oui-dà !...fit le général. C'est comme cela que vous le prenez ! Eh bien, nous allons voir autre chose.

Et s'élançant dans la cour :

—Pierre ? François ! Nicolas ! crie-t-il de cette voix qui avait autrefois dominé le bruit du canon, réveillez vous, paresseux ! arrivez, apportez-moi un balai, le premier venu.

Les trois domestiques accourent à moitié nus ; ils pensent que le feu est au château et se pressent, effarés les uns contre les autres.........

—Eh bien !......ce balai ? dit le général.

—Un balai ? articula le pauvre Pierre tout ébahi.

—Oui, misérable ! un balai ; je te demande un balai depuis un quart d'heure.

Pierre, sans comprendre un mot de ce qui se passe, court chercher l'instrument tant désiré ; le général le lui arrache des mains et se met à balayer avec une rage comique.

—Mais, général, dit le bon curé attendri, prenez donc garde de vous faire mal, vous n'êtes pas habitué......

—Non, laissez-moi ; allez de votre côté, moi j'irai du mien. Nous verrons qui l'emportera ; c'est un duel au balai.

Mais, au bout de dix minutes, le brave général suait à grosses gouttes et soufflait comme un cheval de course.........

—Tiens, dit-il à Pierre en lui donnant son balai, empoigne cela et achève la besogne en te faisant aider par ces deux fainéants qui ne savent pas encore s'ils sont bien éveillés.........

Le lendemain, dès la pointe du jour, le château était en mouvement ; le général, au milieu de son jardin, tenant à la main un énorme sécateur, commandait la manœuvre.

Les trois grand laquais, montés sur des échelles abattaient sans pitié les plus belles branches des acacias, des des marronniers et des sycomores ; quelques-uns même coupaient des arbres entiers ; jamais pendant ses plus rudes campagnes, il n'avait fait un tel massacre ; le sol était littéralement jonché de fleurs. Enfin il se croisa les bras et contempla son ouvrage.

—Parbleu se dit-il, si monsieur le curé n'est pas content, il sera difficile ?.........Allons ! il s'agit maintenant de déménager tout cela. François et Nicolas se chargent du feuillage. Quant à toi, Pierre, tu va m'aider à transporter les fleurs.

Les ordres du général furent si bien exécutés, qu'au bout de quelques instants, tous ces débris multicolores furent entassés devant la grande porte du château, et le plus beau reposoir qu'on eût vu de mémoire d'hommes s'éleva majestueusement aux premiers rayons du soleil.

Tout se passa cependant ainsi que le général l'avait dit ; il assista à la messe et suivit la procession.

A quelques jours de là, le curé dinait au château ; la femme du général, poursuivie par la curiosité, lui dit en riant.

—Ah ! ça, monsieur le curé, êtes-vous bien sûr de ne pas être sorcier ?

—Moi, Madame.........mais je ne le pense pas.

—Alors, dites-moi donc de quel moyen vous vous êtes servi pour convertir mon mari ?......

—Oh ! mon Dieu ! Madame, d'un moyen bien simple......Je me suis servi d'un balai.

Et le général raconta à sa femme ce qui était arrivé.

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

LES CORVÉES—LE BROYAGE DU LIN—L'ÉPLUCHAGE DU BLÉ-D'INDE, ETC.

LES CORVEES.—On donnait le nom de "corvée" à tout travail volontaire qu'on allait faire en commun pour assister un paroissien d'une charpente de maison, de hangar, de grange, dont il avait préparé de longue main les matériaux, soit pour une boucherie d'automne, ou pour toute entreprise qui requérait pour un jour un nombre de bras exercés.

LE BROYAGE DU LIN.—Ces concours utiles et agreables prenaient toutes les formes qu'on voulait leur donner. La toile du pays était en grand usage chez nos pères, et pour cela le lin était un article de culture indispensable en Canada. Le broyage ou brayage du lin pour en tirer la filasse et l'étoupe, amenait souvent des réunions fort gaies. Les mères et les filles y prenaient part, laissant aux hommes le gros de la besogne, comme l'installation à l'abri du vent, généralement au bord du bois, la disposition des braies en état de solidité, l'érection de la chaufferie, la préparation du combustible néccessaire etc. On avait dû préliminairement battre le lin pour en conserver la précieuse graine. On l'avait fait rouir à la rosée, sur le gazon, pendant des semaines, puis remis en gerbes pour le transport au lieu de l'opération.

Tous ces préparatifs faits, commençait alors avec animation le jeu des braies. Chacun prenait une poignée de lin brut, soigneusement chauffé et séché sur un traiteau à claire-voie, audessus d'un feu sans flamme ; il la faisait passer à plusieurs reprises sous la mâchoire unie de sa braie rompant en petits bouts le bois de la tige qui tombait à ses pieds, ne lui laissant en mains que les filaments dégagés de l'écorce et de la chenevotte. C'était la douce filasse qu'on remettait aux mains délicates des femmes et des filles pour la peigner et en faire des rouleaux tressés.

Le procédé du séchage du lin donnait parfois lieu à des scènes émouvantes. Il arrivait, par exemple, que la chaleur trop intense du brasier mal contrôlé communiquait la flamme au lin séchant sur le tréteau. C'était comme l'éclair de la nue tombant sur un toit de chaume le consumant en un instant.

L'émotion devenait grande dans l'assistance sur le moment, mais le seau d'eau mis en réserve, en prévision d'un tel accident, avait vite raison de l'incendie. Cependant, l'humiliation de la chauffeuse inattentive ne s'effaçait pas si tôt ; elle avait à subir le feu des plaisanteries et des quolibets durant tout le jour pour expier sa négligence.

On ne joue plus guère à ce jeu dans notre province, la bonne toile canadienne ayant été remplacée, au moins en grande partie, par les cotonnades beaucoup moins substantielle et moins salubres.

" L'épluchage de blé-d'inde."—L'on semait aussi le maïs sur toutes les fermes. Chaque habitant avait son champ de blé-d'inde à protéger contre l'envahissement des mauvaises herbes durant la croissance. Après la cueillette sur le champ, venait l'épluchette à domicile. La jeunesse de ce temps-là faisait de ces épluchettes l'amusement le plus joyeux de l'automne. Gérin Lajoie consacre un joli chapitre de " Jean Rivard " au souvenir qu'il en avait. Le premier épis rouge ou pourpré, très rare, mais ne manquant jamais, grâce à la prévoyance de quelqu'amateur, donnait par convention, à l'heureux éplucheur qui le trouvait, à peu près les mêmes privilèges que la fève dans un gâteau des Rois. Ce fait seul constituait tout de suite une hiérarchie sociale de fantaisie conduisant à d'autres amusements, sous la direction des nouveaux élus, et à la danse inévitable de la fin.

Dans ces passe-temps agréables, convertis en véritables fêtes, commençaient bien plus judicieusement qu'aux bals, des amitiés franches et durables se terminant, tôt ou tard, par des contrats de mariage et des noces.

Ces faits ainsi groupés, sans art et sans abus des détails, démontrent suffisamment que les anciens Canadiens de nos campagnes agricoles se créaient une vie sociale qui leur était propre et qui n'avait rien de triste, d'ennuyeux et monotone, comme pourraient le croire nos citadins et nos citadines. Ils se suffisaient à eux-mêmes pour leur plaisir comme pour leur subsistance. Ils acceptaient volontiers les peines du travail et dormaient tranquilles assurés et débitrice, la Providence, ne leur manquerait jamais, tant qu'ils travailleraient sous son œil et suivraient ses inspirations.

Raphael Bellemare.

"Le Progrès."

LES JEUNES FILLES AU COUVENT

La supérieure d'un de nos principaux couvents nous disait dernièrement qu'elle ne s'expliquait pas qu'un grand nombre de jeunes filles qui suivent les cours de l'institution, soient paresseuses, qu'elle se révoltent contre la gymnastique et refusent de prendre part aux jeux qui demandent une certaine dépense de forces et la bonne sœur ajoutait. "Cependant elles auraient grand besoin d'exercice, cela leur donnerait un beau teint, de belles couleurs." Cette paresse, pour nous, est plutôt une maladie qu'un défaut . elle est le résultat de l'anémie ou appauvrissement du sang. Que l'on mette ces jolies paresseuses au régime reconstituant des Pilules de Longues Vie du Chimiste Bonard, elle ne tarderont pas à retrouver leurs belles couleurs et ce besoin incessant de mouvement qui caractérise la jeunesse. On trouve les Pilules de Bonard dans toutes les bonnes pharmacies à raison de 50c la boite. Envoyé par la malle en s'adressant à la Cie Médicale Franco-Colaniale. Boite 383 Bureau de Poste, Montréal.

AUTOUR DU MONDE.

Un statisticien a trouvé que du 1er janvier 1891 au 30 juin 1894, les ouvriers des Etats-Unis ont perdu, par suite des grèves, l'énorme somme de $163,807,866. Pendant ce temps, les associations ouvrières ont été obligées de débourser $10,000.000 en secours.

Donc, c'est l'ouvrier qui paie l'écot dans les grèves.

Alors, rien de plus à propos que ce petit dialogue.

—Pourquoi ne vous êtes-vous pas mis en grève, vous aussi ?

—J'ai pour cela sept bonnes raisons.

Quelles sont-elles ?

—Une femme et six enfants.